

A Alençon, le 22 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
**COVID-19 - accès facilité à la vaccination pour les professionnels les plus exposés au virus
âgés de plus de 55 ans : des créneaux dédiés dans l'Orne**

La liste des professionnels les plus exposés au virus et âgés de plus de 55 ans et pouvant avoir un accès facilité à la vaccination s'est élargie.

En complément de celle indiquée dans un communiqué de presse que je vous ai adressé le 21 avril 2021, de nouveaux secteurs d'activité de première ligne sont concernés par cet accès facilité dès le 24 avril 2021.

- Conducteurs de véhicule (conducteurs de bus, de ferry et de navette fluviale, conducteurs et livreurs sur courte distance, conducteurs routiers)
- Chauffeurs Taxi et VTC
- Contrôleurs des transports publics ;
- Agents d'entretien (agents de nettoyage, agents de ramassage de déchets, agents de centre de tri des déchets)
- Agents de gardiennage et de sécurité ;
- Commerces d'alimentation (aissières, employés de libre-service, vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtisseries, chefs d'entreprise inclus) ;
- Professionnels des pompes funèbres ;
- Ouvriers non qualifiés de l'industrie agroalimentaire (salariés des abattoirs, salariés des entreprises de transformation des viandes).

Des créneaux dédiés dans l'Orne

Pour faciliter l'accès à la vaccination de ces professionnels, La Préfète et le Directeur général de l'ARS ont mis en place une organisation dès le week-end dernier avec des créneaux dédiés au sein du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) et centres de secours de l'Orne. Ce sont ainsi 89 professionnels éligibles qui ont pu être vaccinés avec le vaccin AstraZeneca.

Les équipes du SDIS poursuivent leur mobilisation en faveur des de ces professionnels les :

- samedi 24 avril, de 9h à 19h, SDIS de l'Orne, 12 rue Philippe Lebon à ALENCON
- dimanche 25 avril, de 9h à 19h, SDIS de l'Orne, 12 rue Philippe Lebon à ALENCON
- mercredi 28 avril, de 9h à 19h, SDIS de l'Orne, 12 rue Philippe Lebon à ALENCON
- mercredi 28 avril, de 9h à 19h, Centre de secours de Flers, rue Eugène Garnier à FLERS
- mercredi 28 avril, de 9h à 13h, Centre de secours de l'Aigle, rue Jean Daigre à L'AIGLE
- mercredi 28 avril, de 13h30 à 19h, Centre de secours d'Argentan, 25 rue Maurice RAVEL à ARGENTAN

Les professionnels éligibles doivent se présenter munis d'un justificatif d'éligibilité : carte professionnelle (pour les fonctionnaires notamment), déclaration sur l'honneur et bulletin de salaire pour les salariés, d'une pièce d'identité et de leur carte vitale.



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La prise de rendez-vous s'effectue prioritairement en ligne en se rendant directement sur la page d'accueil du site Internet du SDIS de l'Orne, www.sdis61.fr, pour accéder à l'espace dédié à la prise de rendez-vous.

Pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de prendre leur rendez-vous par Internet ou qui rencontrent des difficultés pour le faire, il est possible de contacter le 02 33 81 35 53, les jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 avril 2021, de 9h à 17h.

Parallèlement, ces professionnels peuvent aussi continuer, dans le cadre du droit commun, à se faire vacciner en ville, grâce à la mobilisation des professionnels de santé. Lorsqu'ils ont plus de 60 ans, ils sont également éligibles à la vaccination en centres de vaccination avec les vaccins Pfizer et Moderna.